



Charte des professionnels de la transaction engagés pour la transition énergétique dans l'Ouest Lyonnais

Annexe à la charte

EIE69 : qui sommes nous ?

L'association Hespul et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Métropole de Lyon sont deux associations spécialisées dans le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Depuis 2000, elles portent ensemble l'Espace Info → Energie Rhône-Métropole de Lyon (**EIE69**), service d'intérêt général neutre et indépendant de tout fournisseur d'énergie ou de matériaux, répondant gratuitement à toutes les questions d'ordre technique ou économique sur la thématique de l'énergie dans l'habitat. A ce titre, l'Espace Info → Energie renseigne les particuliers, les copropriétés, les collectivités locales et les petites et moyennes entreprises, enregistrant ainsi près de 6000 contacts annuels. Le service assure sur le terrain la promotion de solutions énergétiques pertinentes et efficaces et accompagne également les maîtres d'ouvrage dans la définition et le suivi de leur projet.

Pourquoi l'Espace Info → Energie Rhône-Métropole de Lyon développe-t-il un réseau de professionnels sur le territoire du Syndicat de l'Ouest Lyonnais ?

Les différentes politiques publiques menées actuellement (démarche Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, dispositif d'aide à la rénovation énergétique, etc.) conduisent le territoire sur lequel nous travaillons à s'emparer du sujet de l'énergie et donc à promouvoir l'efficacité énergétique dans le bâtiment et le développement des énergies renouvelables. Pour faire écho au démarrage de cette politique de rénovation ambitieuse associant les partenaires que sont la collectivité (le SOL), l'Espace Info → Energie Rhône-Métropole de Lyon et le Parc Eco Habitat, il nous semble important d'intervenir le plus en amont possible des projets. Ainsi, dans le but de favoriser le passage à l'acte du public qui nous contacte, nous souhaitons être en mesure de lui indiquer un professionnel capable et désireux de répondre clairement à sa demande de performance énergétique et de recours aux énergies renouvelables. Par ailleurs, il nous est indispensable d'avoir un retour régulier du terrain pour connaître et partager les difficultés rencontrées, les écueils à éviter, mais aussi valoriser les bonnes pratiques.

Quel intérêt pour un professionnel de figurer sur les listes de l'Espace Info → Energie Rhône - Métropole de Lyon ?

En figurant sur une liste de l'Espace Info → Energie Rhône - Métropole de Lyon, vous bénéficiez :

- de la diffusion de vos coordonnées auprès d'un large public déjà sensibilisé et motivé pour réaliser des économies d'énergie et recourir aux énergies renouvelables,
- d'informations régulières sur l'évolution des aides financières, les nouveautés réglementaires et techniques en matière de rénovation, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

Comment figurer sur une des listes de professionnels l'Espace Info → Energie du Rhône - Métropole de Lyon ?

Pour figurer sur l'une de nos listes, vous devez être signataire de la charte jointe. Etre signataire de notre charte constitue un simple engagement, gratuit, qui nous permet de nous assurer que nous présentons une liste de professionnels qui partagent nos objectifs et ceux du territoire partenaire. Un entretien préalable est nécessaire, afin de mieux se connaître, de vous préciser le fonctionnement de la mission Info → Energie et le message diffusé par nos soins. L'adhésion à l'une de nos associations n'est pas nécessaire pour figurer sur les listes. Vous pouvez néanmoins le faire, si vous souhaitez soutenir notre action. Par son devoir de neutralité, l'Espace Info → Energie n'entrave pas le principe de concurrence sur le marché bancaire dans son conseil aux particuliers.

Comment ou pourquoi être retiré de la liste de professionnels de l'Espace Info → Energie du Rhône - Métropole de Lyon ?

Vous pouvez ne plus figurer sur ces listes sur simple demande de votre part ou si un référent à l'Espace Info → Energie Rhône-Métropole de Lyon constate un ou plusieurs manquements à la charte.

Hespul intervient dans le cadre de sa mission d'Espace Info → Energie, financée par l'ADEME, la région Auvergne-Rhône-Alpes, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais et certaines collectivités du Rhône.